

## DELIBERATION du Comité Syndical Séance du 7 avril 2022

N° 2022-5

Le 7 avril 2022 à 18h30, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays des Vosges Saônoises, légalement convoqué le 31 mars 2022, s'est réuni à la salle François Mitterrand à Saint Loup sur Semouse, sous la présidence de Monsieur Thierry BORDOT, Président.

## Délégués présents :

**CC de la Haute Comté** : Thierry Belloncle, Thierry Bordot, Henri De Malliard, Michel Désiré, Véronique Grandjean, Ghislain Jacquey, Bruno Machard, Christian Chassard (suppléant de Patrick Laurent).

CC des Mille Étangs: Henri Saintigny (pouvoir de Philippe Grosjean), Laurent Seguin.

**CC du Pays de Lure :** Christian Claudel (pouvoir de Daniel Nourry), Michel Daguenet (pouvoir de Maryline Caravati-Bresson), Christian Laroche (pouvoir de Bernard Piquard), Antoinette Marchal (pouvoir de Isabelle Arnould), Pierre Thomas (pouvoir de Jean-Philippe Gimenez).

**CC du Pays de Luxeuil :** Jacques Deshayes, Véronique Devoille, André Dirand, Bernard Gire, Stéphane Kroemer, Sébastien Richardot (pouvoir de Jean-Marc Sigust), Rodolphe Wacogne.

**CC du Pays de Villersexel** : Alain Buchot (pouvoirs de Alain Bizotto et de Guy Levain)., **CC Rahin Chérimont** : Karine François, Pierric Tarin (pouvoir de Michel Jacoberger).

Nombre de membres en exercice : 51 Nombre de membres présents votants : 25

Nombre de pouvoirs: 10

Compte tenu des dispositions de l'article 10 de la loi du 10 novembre 2021, portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, les mesures suivantes sont en vigueur jusqu'au 31 juillet 2022.

- le quorum est fixé au 1/3 des membres en exercice
- un membre titulaire peut être porteur de deux pouvoirs.

## Objet: Approbation du compte administratif 2021

Monsieur Thierry Bordot, Président étant sorti, Monsieur Laurent Seguin, Vice-Président, présente aux membres du comité syndical le compte administratif 2021, conforme au compte de gestion et propose son approbation au conseil.

## Les résultats 2021 s'établissent comme suit :

	Résultats CA 2020	Résultats exercice 2021	Résultats cumulés
Fonctionnement	Excédent		
	775 922.84 €	-10 833.33 €	765 089.51 €
Investissement	Excédent		
	43 571.86 €	31 443.81 €	75 015.67 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Approuve le compte administratif 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

SOUS-PRÉFECTURE DE LURE ARRIVÉE 1 9 AVR. 2022 Pour copie conforme, **Le Président, Thierry BORDOT** 

